

FORET, SYLVICULTURE



FONDATION
FRANSYLVA

sous égide de la Fondation du patrimoine

La Fondation Fransylva vient d'être lancée avec le soutien du ministère et de la Fondation du Patrimoine, pour promouvoir la forêt privée.

Elle a d'ores et déjà obtenu la confiance de futurs mécènes tels que le Crédit agricole et bénéficie de partenariats avec des structures comme l'INRA ou AgroParisTech. Air Liquide est également membre du Conseil de la Fondation. Mais cette fondation a fondamentalement vocation à être ouverte : entreprises comme particuliers peuvent participer à la concrétisation de ses projets en faisant des dons.

www.woodsurfer.com - 6 mars 2017



L'IGN a réalisé en partenariat avec le FCBA et avec le soutien de l'ADEME une étude visant à évaluer les disponibilités en bois d'œuvre, en bois d'industrie et en bois énergie des forêts françaises à l'horizon 2035. Le numéro 39 de l'IF présente les principaux résultats. L'étude confirme la possibilité pour la forêt française en général de supporter une augmentation significative et durable des prélèvements de bois telles que décidée dans le Programme National Forêt Bois.

<http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/IMG/pdf/IF39.pdf>

Les forêts se sont échangées, en 2016, à 4 100 euros l'hectare en moyenne. C'est 2,1 % de plus qu'en 2015. Cette valeur poursuit sa progression pour la deuxième année consécutive, selon l'indicateur 2017 du marché des forêts, publié par la Société forestière (Caisse des Dépôts) et les Safer, avec la collaboration du bureau d'études Terres d'Europe-Scafr. Quelques 17 500 transactions – un niveau record – ont totalisé 1,4 milliard d'euros (+ 23,8 %). En surface, elles représentent 120 000 hectares, soit 1,2 % des surfaces forestières privées françaises. Attrayant pour les investisseurs, le marché des forêts surfe sur de faibles taux d'intérêt. La Société forestière et les Safer n'observent pas d'impact du droit de préférence, instauré en 2010 au profit des riverains, en cas de vente d'un terrain boisé de moins de 4 hectares.

www.forestopic.com - 30 mai 2017



La première édition de la certification FSC adaptée pour les forêts de France métropolitaine vient de paraître. Un nouveau cahier des charges, entré en vigueur le 16 mai 2017, décline au niveau national la mise en œuvre des dix principes qui régissent ce « référentiel pour la gestion responsable des forêts ». Qu'il s'agisse de concertation, de biodiversité, comme de la gestion forestière. Cinq ans auront été nécessaires pour mettre au point le document.

Dans l'intervalle, FSC a sollicité un groupe de travail, conduit deux consultations publiques et recueilli plus de 1 300 commentaires de parties prenantes. Le référentiel a été testé sur le terrain, notamment au sein de forêts gérées par la coopérative Alliance Forêts Bois (déjà certifiée FSC).

www.forestopic.com – 1^{er} juin 2017

Un site Web pédagogique sur la gestion forestière vient de s'ouvrir, à l'initiative du CNPF et de Fransylva. On y retrouve un certain nombre d'informations à caractère divers : les grandes étapes pour réaliser une coupe d'éclaircie dans un taillis de chênes en vue de laisser la place aux plus beaux arbres, des fourchettes de prix pour différents types de bois, des exemples de faune ou de champignons abrités par chaque essence d'arbre, hêtre, chêne ou bouleau,

www.jemeformepourmesbois.fr – 12 juin 2017



La société LIXOL, située à La Teste de Buch (33), fait dorénavant partie du Groupe Berkem dirigé par Olivier FAHY, PME industrielle aquitaine spécialisée dans la chimie. Cette acquisition apporte ainsi au Groupe les compétences et l'expérience d'une quatrième spécialité, toujours liée à la chimie. Depuis 1960, LIXOL produit, sur son site industriel girondin, des résines destinées à l'industrie de la peinture, du traitement des bois et des encres. Aujourd'hui, l'entreprise est composée d'une équipe de 7 collaborateurs. La production annuelle de résines de LIXOL, d'environ 3 000 tonnes, représente un chiffre d'affaires de 5M€ dont 15% à de l'export. L'acquisition de LIXOL résulte de la volonté pour le Groupe Berkem de créer une nouvelle activité pour évoluer aux côtés de celles de l'extraction végétale, de la formulation chimique et de la distribution.

Le Groupe Berkem a également acquis Xylophène Industrie auprès de la société PPG AC France. Depuis 1964, les deux filiales Sarpap & Cecil Industries du groupe sont spécialisées dans la formulation et la commercialisation de produits de traitement, protection, entretien des matériaux, notamment du bois, à destination des professionnels du bâtiment. La lutte anti-termite avant construction est une autre activité du Pôle Formulation acquise depuis 2009. Les produits seront fabriqués par les équipes de production du Groupe Berkem sur le site industriel de Gardonne (24) en attendant les aménagements du site de production girondin du Groupe à Blanquefort

Sud Ouest – 25 janvier 2017 & www.woodsuffer.com - 13 février 2017

Après plusieurs années de vaches maigres, le Syndicat mixte d'aménagement en haute Corrèze croit en une éclaircie économique. Une entreprise puydômoise envisage de s'installer dans la zone de l'Empereur, à proximité de l'un de ses principaux clients, Isoroy. Le dossier concerne le projet de création d'une scierie dont l'activité serait le traitement de gros bois. L'entreprise, qui compte déjà un site dans deux départements frontaliers s'implanterait sur un terrain d'une vingtaine d'hectares. Une douzaine d'hectares serait consacrée à l'activité de l'entreprise et le reste au stockage. Pour Ussel et son arrondissement, l'affaire - si elle aboutit - serait source d'emplois. Car si l'entreprise en compte aujourd'hui une trentaine sur ses sites, elle ambitionne d'en recruter au moins une quinzaine en haute Corrèze. Cette scierie pourrait voir le jour d'ici deux ans.

www.lamontagne.fr – 14 mars 2017



Léger, facile et rapide à poser, il a de tout temps été utilisé en milieu agricole pour de nombreux usages : bâtiments agricoles, clôtures, tuteurs, piquets ou poteaux dans les vergers ou les vignes. Pour garantir la durabilité de ces ouvrages, surtout si les bois mis en œuvre sont semi-enterrés, il convient de respecter les règles de base et les prescriptions techniques pour sélectionner avec soin l'essence de bois et le procédé de traitement qui seront parfaitement compatibles avec sa situation d'emploi. Pour aider les professionnels du monde agricole et viticole à faire ce choix, la marque CTB-B+ publie deux nouvelles fiches pratiques dédiées aux piquets, tuteurs, poteaux et retenues de terre. Outils d'aide à la décision indispensables, les deux nouvelles fiches pratiques éditées par les titulaires de la marque CTB-B+ visent à faire comprendre de manière didactique l'ensemble des contraintes à respecter dans les usages spécifiquement agricoles, viticoles ou arboricoles. Présentant les performances des

produits, les règles de pose et les conditions d'entretien des bois traités, elles sont consacrées aux :

- piquets, tuteurs, poteaux : bois ronds ou équarris, généralement appointés destinés à être plantés dans le sol pour des usages divers tels que clôture, signalisation, vigne, arboriculture,
- retenues de terre, berges, soutènement : ouvrages d'aménagements réalisés en bois ronds et sciage. En partie enterrés, ils sont destinés à retenir la terre, des remblais tels que jardinières, terrasses, berges, talus.

Comme les premières fiches dédiées aux bardages, terrasses et aménagements extérieurs ainsi que le guide « Bien comprendre les classes d'emploi », ces nouvelles fiches pratiques éditées par la marque CTB-B+ sont téléchargeables sur le site www.ctbbplus.fr

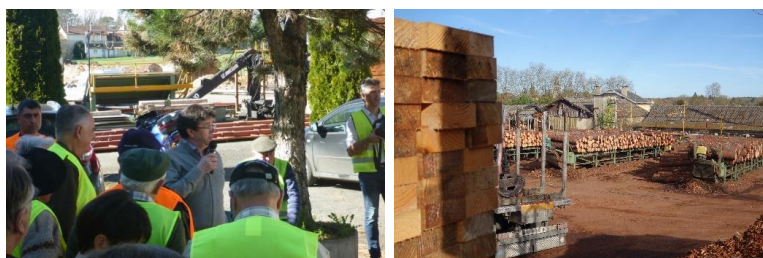
www.batipresse.com – 28 février 2017

L'entreprise LACOUVE SARL située à Saint Géry (24), spécialisée dans la fabrication de piquets et éléments de clôtures et autres tuteurs poursuit son développement. Elle vient de compléter son offre produits par différents éléments de clôture et d'organiser son accueil pour pouvoir proposer ses produits en vente directe sur son site.

Cette entreprise a fait le choix de produits naturels sans traitement (châtaignier, accacia) d'origine locale. Elle emploie 6 personnes et génère un chiffre d'affaires de 1,3 millions d'€uros.



Le GDF Isle Double Landais a profité de son assemblée générale annuelle pour organiser une visite des Scieries de Cognac. L'entreprise qui emploie 62 personnes et prévoit un chiffre d'affaires de 12 millions d'€uros pour 2017, n'a cessé de se moderniser en se spécialisant dans le sciage et la transformation exclusivement du pin maritime à savoir de l'ordre de 100 000 m³ d'origine locale (Dordogne). Les Scieries de Cognac réalise 550 contrats d'achat par an. Outre les moulures, l'entreprise via les établissements Compagnaud fabrique des palettes standards ou sur-mesures à la demande des clients.



Réussir le Périgord – Vendredi 17 mars 2017



Aux confins de la Dordogne, l'entreprise Inova est installée à Campagnac les Quercy. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de cuisines 100% françaises. Le cuisiniste périgourdin est engagé dans le programme régional « Usine du futur » et a investi dans un nouvel outil industriel, moderne et novateur. Cette année seront ainsi mises en place de nouvelles procédures informatiques pour les fiches de préparation clients et des nomenclatures meubles et placards dans le but de diversifier la production, tout en restant dans le moyen et haut de gamme. Dans ce cadre alors qu'elle compte 29 employés, Inova a lancé la formation de neuf d'entre eux pour un total de près de 2 700 heures de formation.

Réussir le Périgord – 24 mars 2017

L'entreprise BARBARIE SAS compte deux sites à Quinsac et La Chappelle Faucher. Sur le premier, ce sont surtout des palettes qui y sont fabriquées et des palox pour le deuxième. Ces palox, principalement pour les pommes de terre sont exportés dans le monde entier (Chili, Bangladesh, Egypte, Mali, Mongolie, Chine, Maroc, Algérie...). Le P-DG Gilles BARBARIE espère bien développer encore l'export. Ce sont ainsi 100 000 palox qui sont sortis de La Chapelle Faucher en 2016, 250 t/j de planches sciées sont nécessaires à l'usine ce qui correspond à 500 tonnes de bois. A 50 % ces caisses sont fabriquées en pin maritime mais l'entreprise utilise également du douglas, de l'épicéa et du pin sylvestre. Pour l'essentiel, ces bois proviennent d'un rayon d'approvisionnement de 250 km autour de l'usine. Les deux sites emploient une centaine de salariés pour un objectif 2017 en terme de chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions d'€uros

Réussir le Périgord - 14 avril 2017

Ils ont rebondi après leur licenciement en créant leur propre entreprise. Pour éviter la duité d'un savoir-faire dont tous deux étaient détenteurs, Stéphanie LARBRE et Bruno SERRE ont lancé en 2015 l'atelier Bash. Basé à Neuvic, il est spécialisé dans la création, la rénovation et la maintenance de fauteuils de spectacle. Cette entreprise de 7 salariés a généré un chiffre d'affaires de 0,6 millions d'€uros en 2016. Ainsi, ce sont 3 500 fauteuils par an qui peuvent être créés ou rénovés par l'atelier Bash.

Réussir le Périgord - 14 avril 2017



Créés en 1929, les Ateliers Férignac auront bientôt 100 ans. Ebenistes, charpentiers, menuisiers qui travaillent au sein de cette entreprise, sont au service du patrimoine mais avec dynamisme modernité et un talent sans cesse renouvelé. Les 50 salariés tous détenteurs d'un savoir-faire qui se transmet au sein de l'entreprise. Les Ateliers Férignac réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre de 4,6 millions d'€uros. L'avantage concurrentiel des

Ateliers de Férignac réside dans la concentration de l'ensemble des métiers au sein d'une même unité et à sa mobilité (chantiers sur Marseille, Aix en Provence, Lyon, Thonon les Bains, La Rochelle et même Cayenne en Guyanne).

Réussir le Périgord - 14 avril 2017



eMOBOIS propose un cadre pour faciliter la mise en relation des systèmes informatiques existants. L'objectif du système est de faciliter la dématérialisation et les échanges d'information entre les entreprises impliquées dans le processus d'approvisionnement des bois, sur la base d'un langage commun.

Les professionnels de la filière Forêt Bois Papier avaient répondu présents à l'invitation des interprofessions de Nouvelle-Aquitaine : une trentaine d'entre eux ont participé le 14 avril dernier à la réunion de présentation

Les entreprises inscrites avant le 31.08.2017 bénéficieront de conditions préférenciels jusqu'à la fin 2017 (<http://franceboisforet.com/emobois-periode-dessai-exceptionnelle-ouverte-inscription-31-aout-2017>).



www.emobois.fr - 20 avril 2017

L'institut I+C a présenté le 23 mai dernier les résultats de son étude structurelle sur l'emballage bois commanditée par la FNB et divers syndicats de l'emballage financée par France Bois Forêt et l'ADEME. L'objectif était de mieux connaître caractériser ce secteur d'activités et l'évolution des marchés de l'emballage. Avec un très bon taux de réponses, l'enquête menée auprès des professionnels de ce secteur permet d'avoir une vision des plus juste de cet important secteur de la filière Forêt Bois.

<http://franceboisforet.com/wp-content/uploads/2014/06/Synthese-Etude-structurelle-donnees-2015.pdf> - 23 mai 2017

Depuis 12 ans, leurs 650 cabanes vont se nicher dans les coins les plus improbables de France : au sommet des arbres, sur des lacs, sous terre, et elles commencent même à déborder des frontières de l'hexagone. La société Nidperché propose des cabanes pour tous les rêves, avec, cerise sur le gâteau, des matériaux écologiques, des essences de bois résistantes et locales, en suivant des normes de qualité et de développement durable. A Ste-Sabine-en-Born (24), la petite entreprise voit son carnet de commande bien rempli. Sans mauvais jeu de mot leurs cabanes sont évidemment un marché de niche. Mais c'est là que réside sans doute la clé du succès. L'entreprise avoisine cette année les 4 millions d'€uros de chiffre d'affaires, va s'agrandir et embaucher du personnel pour passer de 30 à plus de 50 employés.

Sud Ouest & France3 – 27 mai 2017



Coup dur pour les 38 salariés de l'entreprise Gascogne Bois de Belvès. Ils ont appris, au cours d'une réunion, que la direction du groupe avait acté la fermeture du site au 31 juillet. Elle supprime la totalité des postes. L'objectif affiché de ce plan social, qui va au-delà du seul site périgourdin (les 19 salariés de Marmande, dans le Lot-et-Garonne, sont aussi touchés par ce plan de restructuration), est de redresser la situation économique de Gascogne Bois. L'année dernière, la branche bois de Gascogne était en déficit de 7,3 millions d'euros. Pourtant, à entendre les salariés belvésois, ce n'est pas l'activité qui manque chez eux : ils auraient tellement de commandes actuellement qu'ils se contraindraient à faire des heures supplémentaires. En Dordogne, Gascogne Wood est spécialisée dans le lambris de décoration, une activité appelée à partir au Portugal.

Sud Ouest - 20 juin 2017



Du meuble au cerceuil en passant par la tonnellerie, le bâtiment et les aménagements extérieurs, la scierie DELORD cible tous les marchés demandeurs de chêne. Implantée à Tocane St Apre, l'entreprise travaille uniquement du chêne français. Elle achète 36 000 m³ de chênes par an dont plus de la moitié proviennent de forêts gérées par l'ONF. Ces bois sont destinés à l'approvisionnement de la scierie mais aussi à l'atelier de merrains qui génère la moitié du chiffre d'affaire de l'entreprise qui était de 9,7 millions d'€uros en 2015. Ce sont 1 200 à 1 300 m³ de douelles qui sont fabriquées annuellement. L'entreprise commercialise 60 à 65% de ses produits sciés en Europe et notamment Angleterre, Belgique, Allemagne et Pays-Bas pour les aménagements paysagers.

Le Bois International & Forêt de Gascogne - juin 2017

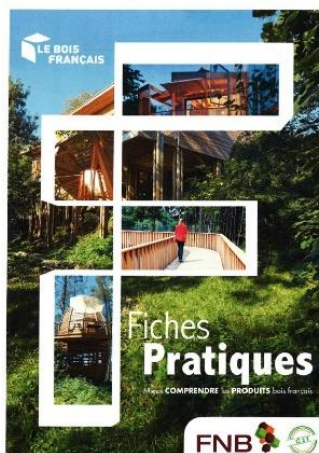
BOIS CONSTRUCTION

Les organisations professionnelles membres de la Fédération Française du Bâtiment représentatives de la filière menuiseries extérieures (FFB Union des Métalliers, UMB FFB, FFPV, SNFPISA, SNFA et UFME) présentent le guide d'aide à la prescription des entrées d'air sur les menuiseries « Changement de fenêtres & Ventilation ». Destiné aux menuisiers, cet ouvrage pédagogique leur permet de comprendre et d'expliquer à leurs clients l'importance de la problématique de la ventilation lors du changement des portes d'entrée, des fenêtres et des coffres de volets roulants. Ce guide permet aussi aux professionnels de prescrire ensuite au plus juste les solutions d'entrées d'air adaptées.

www.woodsurler.com - 24 février 2017

Une marque collective des « immeubles à vivre en bois » est en préparation. Ce projet se construit en parallèle aux concours qui doivent aboutir à l'érection d'immeubles démonstrateurs en bois en France métropolitaine. Les travaux d'élaboration de cette marque, sous la houlette d'ADIVbois, font ressortir de premiers indicateurs, chacun décliné en trois niveaux de performance. Pour le critère « origine et traçabilité du bois », il est envisagé d'attribuer un niveau de performance « premium » au bâtiment qui utilise 100 % de bois français par rapport au volume de bois total, un niveau « standard » à 50 % avec, entre les deux, le « medium » à 75 %. Cela vaut pour le bois en structure ou en agencement intérieur. La certification (PEFC, FSC...) ou les documents de gestion forestière durable auront à garantir la provenance du bois et son origine légale. En l'état actuel, le type d'essences n'est pas cité parmi les critères considérés. L'utilisation du bois en structure, par exemple en lamellé-croisé (CLT) ou en lamellé-collé, est aussi mise en avant. Un axe « ambiance bois » englobe la part des surfaces intérieures couvertes de bois (sol, murs, plafonds, agencement), la modularité des éléments à base de bois (cloisons), le volume de bois présent dans l'agencement intérieur et extérieur (escaliers, mobilier...), le bois issu du réemploi ou du recyclage. Un thème « énergie carbone / coût global » concerne la performance énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, le stockage de carbone que permet le projet, en lien avec son coût global, sur la durée de vie du bâtiment. Il s'appuie notamment sur le nouveau label E+C- dédié au bâtiment à énergie positive et bas carbone.

www.forestopic.com – 1^{er} mars 2017



La Fédération Nationale du Bois, avec le soutien de France Bois Forêt, a élaboré des Fiches Pratiques afin de mieux COMPRENDRE les PRODUITS bois français. Les produits bois français sont pleins de ressources ! Qu'ils s'agissent de produits bruts qui se réinventent dans de nouveaux usages ou de produits élaborés innovants qui prennent place dans la construction et l'aménagement, l'étendue de l'offre répond à tous les types de projets. Ce guide pratique a été élaboré par la Commission Seconde Transformation, pour caractériser les produits bois français dédiés à la construction et expliquer les points normatifs et réglementaires liés au matériau bois, matériau vivant, biosourcé et renouvelable. Dans ce guide dédié aux Produits en bois français, 18 fiches COMPRENDRE et 14 fiches PRODUIT sont disponibles et téléchargeables gratuitement ci-dessous.

<http://www.fnbois.com/fr/actualites/fiches-pratiques>



Reposant dans le sens vertical sur leur épaisseur de 55 mm, ces profilés en mélèze de Sibérie de structure fine s'alignent à claire-voie pour former les modules Pinutex, applicables en terrasse, ou pour composer des bancs, chemins, passerelles, etc. Sur support plan et porteur, la faible surface offerte aux eaux de pluie par le bois ainsi raboté et posé accroît sa durabilité naturelle (arbre à croissance lente) propice à une installation en extérieur sans entretien. De plus,

le bois peut être poncé plusieurs fois. La pose s'effectue en glissant les rondelles fournies dans les rainures des deux derniers profilés de chaque côté d'un module puis en vissant dans un support ou directement dans une fondation porteuse avec la fixation adéquate qui sera invisible. Les modules prêts à poser ont une largeur de 330 mm et une longueur de 2 ou 4 m. Chacun est composé de dix profilés dont l'assemblage se fait à l'aide de râteaux (3 pour longueur de 2 m ; 5 pour 4 m).

www.mocopinus.com



Une maison bâtie en 2016 au milieu des pins et en harmonie avec la forêt par l'Atelier du Pont a obtenu le prix prestigieux Architizer Awards (catégorie Residential-Private House), un concours organisé par la plus grande plate-forme internet dédiée à l'architecture. Cette incroyable maison de vacances en bois s'intègre parfaitement dans son environnement au sein de la presqu'île du Cap-Ferret.

Sud Ouest – 17 mars 2017



L'avenir des feuillus en construction passe-t-il par les résineux ? Du bois lamellé-croisé (CLT) hybride alliant épicéa et hêtre a été développé à l'occasion du projet européen EU-Hardwoods. C'est l'une des pistes de développement pour les feuillus dans la construction, et qui a été présentée lors du Forum bois construction mais aussi lors du colloque de Bordeaux. Le constat est connu. Les feuillus restent majoritaires dans la forêt française, mais leur utilisation s'avère minoritaire dans la construction bois. D'autres pays

européens partagent cette problématique, d'où le projet EU-Hardwoods qui regroupe une petite dizaine de partenaires* d'Autriche, Allemagne, France et Slovénie.

Chêne, hêtre, frêne, châtaignier... en vue de mieux valoriser les bois de feuillus dans la construction, EU-Hardwoods vient de se dérouler sur 27 mois avec un budget d'1 million d'euros, comprenant des aides de la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche WoodWisdom-Net.

Le bois lamellé-croisé de chêne est une autre thématique du projet EU-Hardwoods. À ce titre, l'institut FCBA a étudié deux scénarios, l'un faisant appel à des bois de qualité homogène, l'autre utilisant un panaché de plusieurs qualités, provenant toutes de chênaies françaises. Ceci en vue de maximiser la valorisation de la ressource dans sa diversité.

www.forestopic.com – 13 avril 2017



Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la 4^{ème} enquête sur le secteur de la construction bois: plus de 1 000 entreprises ont ainsi répondu sur leur activité pour l'année 2016. Ce travail, réalisé par la Cellule Economique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de France Bois Régions, de l'Union des Métiers du Bois - Fédération Française du Bâtiment et du syndicat français de la construction bois, Afcobois.

Cette enquête révèle les tendances positives du développement du marché de la construction bois, en particulier dans le secteur des logements collectifs et des extensions-surélévations de maisons individuelles, sans cacher les premières difficultés que subit notamment le secteur de la maison individuelle, après six années de croissance. En effet, on ne peut que constater que la construction bois a subi également la crise du bâtiment mais avec un décalage de trois ans.

<http://observatoire.franceboisforet.com/wp-content/uploads/2014/06/Enquete-Construction-Bois2017.pdf>

Cinq ans après l'édition précédente, l'association Négawatt, qui vise à promouvoir la consommation des énergies renouvelables et la sortie du nucléaire, publie son nouveau scénario. Dans cette nouvelle version, les analystes jugent qu'entre 2017 et 2050, les opérations d'efficacité énergétique et de sobriété vont permettre de diminuer la consommation d'énergie de 63 %. Fort de cette baisse, le rapport juge que la France peut être entièrement alimentée à partir d'énergies renouvelables en 2050. L'association Négawatt estime que cette transition s'effectue sans hausse des émissions de CO₂ du pays et s'accompagne d'un gain économique. L'investissement de cette transition s'élèverait à 1160 milliards d'euros mais générerait un solde positif de 700 milliards d'euros par rapport au scénario tendanciel en 2050. Par ailleurs, Négawatt attend la création nette de 380 000 emplois par cette transition énergétique.

<http://www.usinenouvelle.com/article/une-france-100-renouvelable-en-2050-selon-le-nouveau-scenario-negawatt.N492449>

La plus grande centrale biomasse de France, celle de Gardanne (Bouches-du-Rhône), se voit refuser son autorisation d'exploitation. La procédure avait été engagée en 2011 par les parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, des communes des Alpes-de-Haute-Provence et des associations, dont France Nature Environnement. Le tribunal administratif de Marseille estime que l'exploitant, le groupe allemand Uniper n'a pas suffisamment évalué son impact sur les forêts du Sud-Est. La centrale de Gardanne comporte deux unités, l'une au charbon et l'autre au bois. L'ensemble n'est pas encore en service, mais a déjà tourné à plein régime pour des tests et a déjà injecté de l'électricité dans le réseau. D'une puissance de 150 mégawatts, la centrale biomasse de Gardanne représente un investissement de 250 millions d'euros et génère selon son exploitant 80 emplois directs. Elle doit fournir à terme 6% de la production d'électricité de la région PACA, en consommant 850.000 tonnes de bois par an, pour moitié des déchets, pour moitié du bois issu de coupes forestières.

France Bleu Provence – 8 juin 2017

Après plusieurs années d'études et de réflexions, le groupe papetier espagnol Lecta a sauté le pas. Le 2 juin, en réponse à un appel d'offres lancé par la Commission de régulation de l'énergie, il a déposé un dossier pour transformer sa chaudière à gaz en une chaudière biomasse bois de 20 Mégawatts pour son usine de Condat, au Lardin-Saint-Lazare en Dordogne. Coût de l'investissement envisagé : 80 millions d'euros. Lecta veut profiter de l'opportunité offerte aux industriels par la loi de transition énergétique de 2015, de revendre l'électricité issue de la biomasse avec des « compléments de rémunération »

Sud Ouest – 16 juin 2017

AGENDA



WoodRise, le premier congrès mondial dédié aux immeubles bois de moyenne et grande hauteur se déroulera à Bordeaux du **12 au 15 septembre**. Ce premier congrès mondial est dédié aux immeubles bois de moyenne et grande hauteur du monde entier. WoodRise ambitionne de réunir des experts du monde entier. La première journée va donner la parole aux architectes internationaux comme le canadien Michael Green ou le japonais Kengo Kuma.

Sur les journées des 13 et 14 se dérouleront des conférences plénières et quatre ateliers thématiques sur les ressources forestières, la performance acoustique, la sécurité incendie et la prévention des risques sismiques. Un espace d'exposition de 3 000 m² est aussi prévue avec une partie rendez-vous d'affaires et des pavillons éphémères.

www.wood-rise-congress.org/programmation



Interbois Périgord organisera son assemblée générale annuelle le **18 septembre prochain** au Pôle Interconsulaire à Périgueux. La thématique devrait être : Reprise/Transmission au sein des entreprises de la filière Bois de Dordogne.

SAVE *the* DATE
2ème Rencontre d'affaires
Filières d'excellence en Périgord
LE BOIS | Dans tous ses états | Dans toutes ses dimensions
26 SEPTEMBRE 2017 à partir de 18H00
Pôle Interconsulaire de Dordogne
24660 COULOUNIEUX - CHAMIER



Périgord Développement organise en collaboration avec Interbois Périgord la 2^{ème} rencontre d'affaires des filières d'excellence sur la thématique du bois.

Au programme : 2 tables rondes : L'une sera l'occasion d'entendre le témoignage de six chefs d'entreprises locaux qui évoqueront leur activité de mobilisation et/ou de transformation du bois. L'autre sera l'occasion de faire témoigner des dirigeants de groupes industriels (construction, panneaux, papier, chimie...).

Pour s'inscrire : <https://goo.gl/forms/83TVWMCGdxAswb4j1>



Le village Beauclair, à Douçhapt, servira de cadre les **29 et 30 septembre** au Festival des énergies organisé par le Conseil de développement du pays Périgord vert (CDPPV), la Communauté de communes du Pays ribéracois (CCPR) et des acteurs de la transition énergétique. Il a pour objet de valoriser le potentiel du département et du Périgord vert en matière de croissance verte et comprendra des expositions, des conférences et des visites de sites : méthaniseurs, centrales solaires et chaufferies bois. L'événement devrait intéresser le grand public, mais aussi les collectivités territoriales et les entreprises. Interbois Périgord sera présent avec un stand collectif.

Interbois Périgord est soutenu dans ses actions par un grand nombre d'entreprises de la filière Forêt Bois départementale et par :

